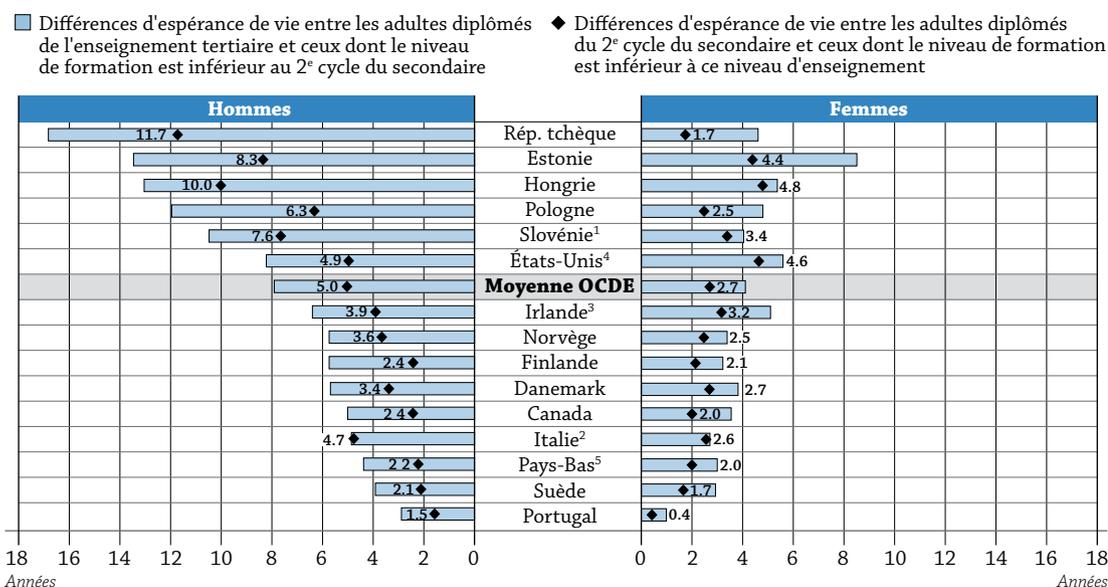


## QUELLES SONT LES RETOMBÉES SOCIALES DE L'ÉDUCATION ?

- Le niveau de formation est une variable prédictive de l'espérance de vie. Selon la moyenne calculée sur la base de 15 pays de l'OCDE, un homme de 30 ans peut espérer vivre 51 ans de plus s'il est diplômé de l'enseignement tertiaire, mais 43 ans de plus seulement s'il n'est pas diplômé du deuxième cycle du secondaire. Chez les hommes, l'espérance de vie varie très sensiblement selon le niveau de formation dans les pays d'Europe centrale. En République tchèque, un homme de 30 ans et diplômé de l'enseignement tertiaire peut espérer vivre, en moyenne, 17 ans de plus qu'un homme du même âge qui a arrêté ses études avant la fin du deuxième cycle du secondaire.
- L'espérance de vie varie fortement entre les sexes. De plus, l'intensité de la relation entre le niveau de formation et l'espérance de vie varie, elle aussi, entre les sexes. Dans l'ensemble, l'espérance de vie varie nettement moins selon le niveau de formation chez les femmes dans 15 pays de l'OCDE. En moyenne, les hommes de 30 ans peuvent espérer vivre 8 ans de plus s'ils sont diplômés de l'enseignement tertiaire que s'ils ne sont pas diplômés du deuxième cycle du secondaire, contre 4 ans de plus chez les femmes entre ces deux niveaux de formation. Chez les femmes, cette différence d'espérance de vie entre les deux niveaux de formation est d'un an au Portugal.
- Bien que tous les pays de l'OCDE encouragent leurs citoyens à se rendre aux urnes, les taux de participation varient entre les groupes d'âges et des différences sensibles de comportement s'observent entre les individus selon leur niveau de formation dans la plupart des pays. Le taux de participation électorale varie, en moyenne, de 14.8 points de pourcentage parmi les individus de 25 à 64 ans, selon qu'ils sont très instruits ou peu instruits. Cet écart est nettement plus important chez les jeunes adultes (25-34 ans) : il s'établit à 26.8 points de pourcentage. En Allemagne, cet écart atteint même 49.6 points de pourcentage chez les jeunes adultes.

### Graphique A11.1. Différences d'espérance de vie entre les individus âgés de 30 ans, selon le niveau de formation (2010)

Différences d'espérance de vie entre les adultes âgés de 30 ans diplômés de l'enseignement tertiaire et ceux dont le niveau de formation est inférieur au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, selon le sexe



**Remarque :** les données présentées montrent les différences d'espérance de vie entre les individus de 30 ans, selon leur niveau de formation.

1. Année de référence : 2009.

2. Année de référence : 2008.

3. Année de référence : 2006.

4. Année de référence : 2005.

5. Année de référence : 2007-10.

Les pays sont classés par ordre décroissant des différences d'espérance de vie entre les hommes âgés de 30 ans.

**Source :** OCDE. Tableau A11.1. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2012](http://www.oecd.org/edu/eag2012)).

**StatLink** <http://dx.doi.org/10.1787/888932678825>

## ■ Contexte

L'idée que l'éducation est source d'avantages sociaux n'est pas neuve. Dans l'Antiquité, des philosophes tels que Platon et Aristote affirmaient déjà que l'éducation était cruciale pour le bien-être de la société. Les décideurs politiques, les chefs d'établissement, les enseignants et les parents s'accordent tous, ou presque, à reconnaître les diverses vertus de l'apprentissage. Les études de sciences sociales menées ces dernières décennies confirment de façon unanime la corrélation entre l'élévation du niveau de formation et l'amélioration de la santé, le renforcement de l'engagement civique et la réduction de la criminalité. Depuis peu, des chercheurs commencent à réunir des éléments à l'appui d'une relation de cause à effet entre l'éducation et plusieurs retombées sociales (OCDE, 2010).

Certains pays ont pris des initiatives qui tiennent davantage compte des retombées sociales positives de l'éducation. Des programmes de prévention du décrochage scolaire, d'activités extrascolaires et autres ont, par exemple, été mis en œuvre à titre de mesures anticriminalité dans certains pays. En santé publique, les décideurs commencent à orienter leurs efforts sur le milieu scolaire, par exemple *via* des initiatives qui incitent les jeunes à adopter des modes de vie sains. Dans l'ensemble, les responsables politiques semblent se rallier à l'idée que les efforts de prévention en milieu scolaire permettraient de lutter efficacement contre des problèmes sociaux plus larges, en particulier dans la conjoncture économique actuelle.

De plus, le bien-être et le progrès social prennent de plus en plus d'importance dans l'action publique. Certains chefs d'État et de gouvernement (français et britannique, par exemple) et d'éminents économistes (dont Joseph Stiglitz et Amartya Sen) ont souligné la nécessité d'aller au-delà des indicateurs économiques traditionnels de la réussite, tels que le PIB et le revenu national, pour mesurer les progrès accomplis sur la voie de la réalisation d'objectifs nationaux. Aborder le bien-être et le progrès social dans le cadre d'une approche pangouvernementale, dans laquelle l'éducation jouerait un rôle majeur, suscite de plus en plus l'intérêt des responsables politiques depuis lors.

## ■ Autres faits marquants

- **Dans l'ensemble, l'éducation est une variable prédictive de diverses retombées sociales.** Les adultes sont plus susceptibles de participer davantage à la vie de la société, d'être plus satisfaits de leur vie et de se rendre aux urnes s'ils sont plus instruits. L'engagement social des individus et la satisfaction qu'ils retirent de la vie varient fortement selon leur niveau de formation, même après contrôle des différences d'âge, de sexe et de revenu. Ce constat donne à penser que l'éducation a vraisemblablement un impact sur ces retombées *via* les compétences et aptitudes que les individus acquièrent, même si d'autres facteurs en rapport avec le choix des études ou les diplômes obtenus peuvent aussi intervenir.
- **Les connaissances civiques des élèves contribuent à expliquer leurs attitudes et leurs valeurs sociales.** Dans tous les pays de l'OCDE qui ont participé à l'Enquête internationale de l'éducation à la citoyenneté (*International Civic and Citizenship Education Study*, ICCS) en 2009, les élèves scolarisés dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (8<sup>e</sup> année) qui ont davantage de connaissances civiques (soit ceux qui connaissent et comprennent les concepts et les aspects de la citoyenneté) sont plus favorables à l'égalité des droits des minorités ethniques.

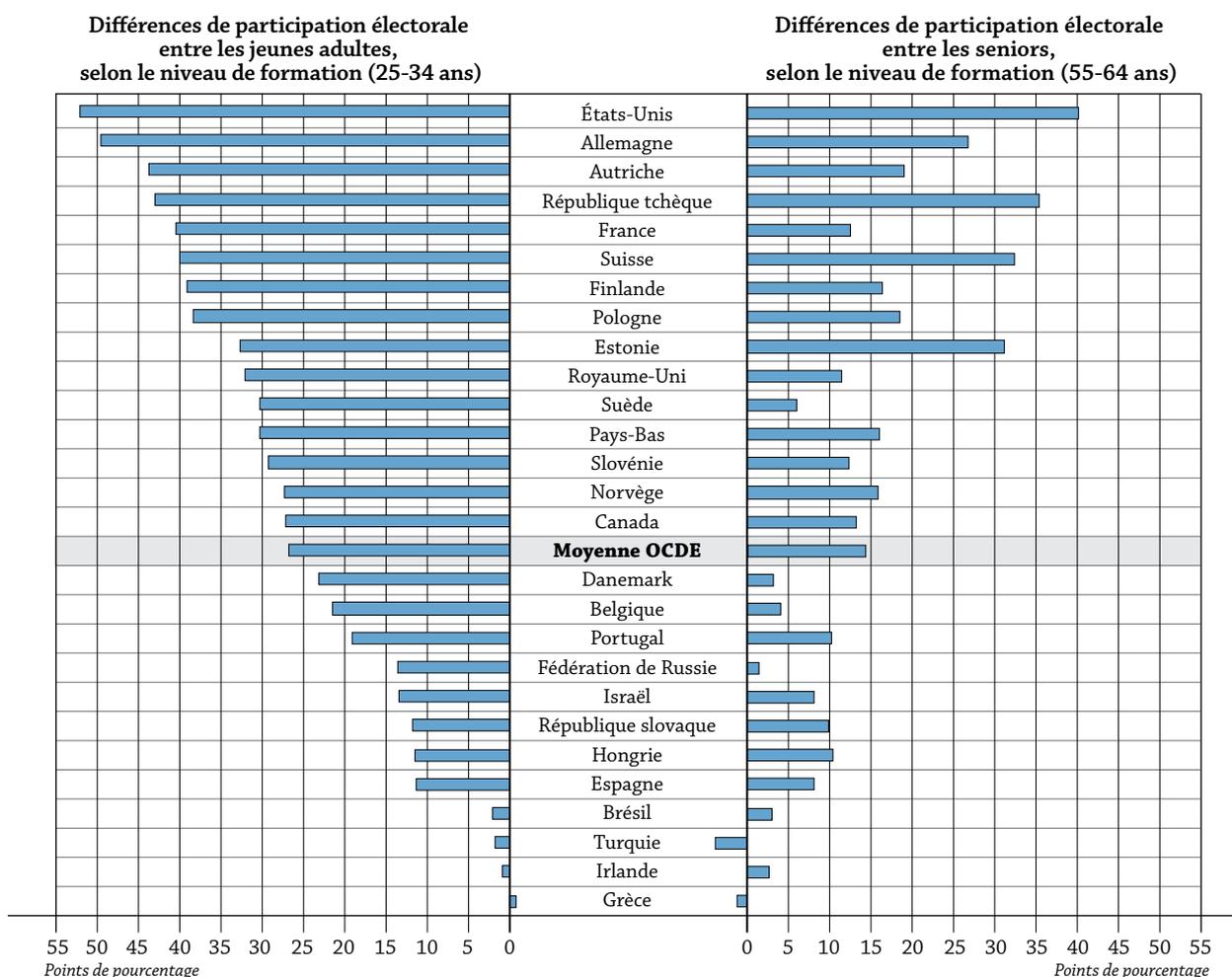
A11

Analyse

Le niveau de formation est en corrélation positive avec plusieurs types de retombées sociales, comme l'espérance de vie, le degré de satisfaction de la vie, la participation aux élections et l'engagement social (voir les graphiques A11.1 et A11.2, les tableaux A11.1, A11.2, A11.3 et A11.4). Les corrélations entre le niveau de formation et ces retombées sociales sont parfois fortes. En Hongrie, par exemple, la différence d'espérance de vie entre les individus âgés de 30 ans atteint 13.1 ans selon qu'ils sont très instruits (soit ceux qui sont diplômés de l'enseignement tertiaire) ou peu instruits (soit ceux qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire). De même, aux États-Unis, la différence de taux de participation électorale s'établit à 45.6 points de pourcentage entre les individus selon qu'ils sont très instruits ou peu instruits. En Estonie, enfin, la différence d'engagement social est de 33 points de pourcentage entre les individus très instruits et les individus peu instruits. Dans de nombreux pays, certaines de ces corrélations sont statistiquement significatives, même après contrôle des différences d'âge, de sexe et de revenu (voir le tableau A11.3 et le tableau A11.5, en ligne).

**Graphique A11.2. Différences de participation électorale dans la population adulte, selon le niveau de formation (2008, 2010)**

*Différences de participation électorale entre les jeunes adultes (25-34 ans) et entre les seniors (55-64 ans), selon le niveau de formation (niveau de formation tertiaire ou inférieur au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire)*



Les pays sont classés par ordre décroissant de la proportion d'adultes âgés de 25 à 34 ans faisant état d'une participation électorale.

Source : OCDE, Tableau A11.2. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2012](http://www.oecd.org/edu/eag2012)).

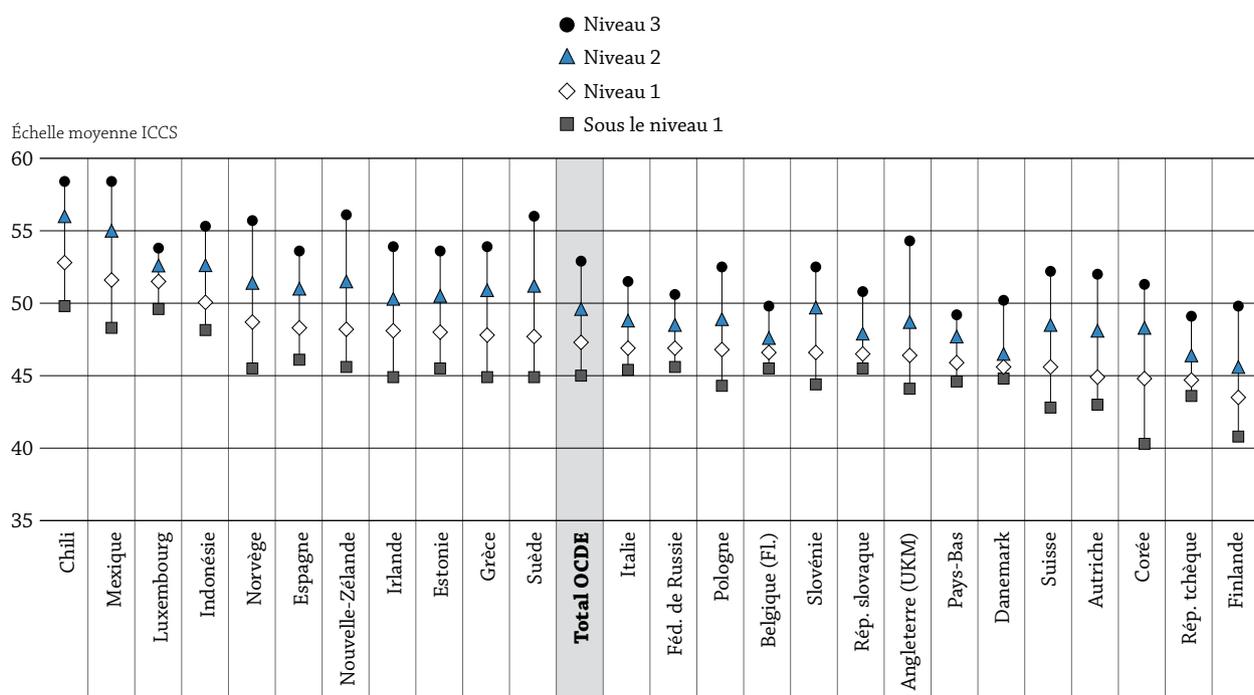
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678844>

Des éléments donnent à penser que ces corrélations sont des relations causales. Lleras-Muney (2005), Glied et Lleras-Muney (2008) et Cipollone et Rosolia (2011) ont, par exemple, établi qu'une année d'études supplémentaire réduisait la mortalité aux États-Unis et en Italie. Selon Lleras-Muney (2005), le fait de suivre une année d'études supplémentaire entraîne une augmentation de l'espérance de vie de 1.7 an à l'âge de 35 ans. De plus, il ressort des travaux de Miligan *et al.* (2004) qu'une année d'études supplémentaire accroît le taux de participation électorale aux États-Unis.

Les corrélations entre l'éducation et les retombées sociales sont assez variables entre les groupes de population. La corrélation entre l'éducation et l'espérance de vie est, par exemple, forte chez les hommes, mais plutôt ténue chez les femmes (voir le graphique A11.1 et le tableau A11.1). En outre, la corrélation entre l'éducation et la participation électorale est faible chez les seniors (soit entre l'âge de 55 et 64 ans), mais très forte chez les jeunes (soit entre l'âge de 25 et 34 ans) (voir le graphique A11.2 et le tableau A11.2).

L'éducation peut améliorer les retombées sociales dans la mesure où elle aide les individus à prendre des décisions réfléchies en toute connaissance de cause, à s'informer et à améliorer leurs aptitudes cognitives et leurs facultés socio-émotionnelles (zèle, image de soi et compétences sociales). En ce sens, l'éducation peut les amener à choisir des modes de vie plus sains et à s'engager davantage dans la société civile. Les établissements d'enseignement peuvent aussi offrir un environnement positif pour amener les enfants à prendre des habitudes saines, à se montrer coopératifs et à adopter des normes favorables à la cohésion sociale : un climat d'ouverture en classe, une implication concrète dans des matières civiques et une philosophie qui promeut la citoyenneté active peuvent, par exemple, améliorer la participation à la vie de la société.

**Graphique A11.3. Attitudes des élèves envers l'égalité des droits des minorités ethniques (2009)**  
Échelle moyenne d'engagement civique parmi les élèves de 8<sup>e</sup> année,  
selon leur niveau de connaissances civiques



**Remarque** : les pays sont classés par ordre décroissant des échelles moyennes d'attitudes envers l'égalité des droits des minorités ethniques des élèves de 8<sup>e</sup> année se situant au niveau 1 de connaissances civiques. Les échelles moyennes ICCS se fondent sur le modèle de crédit partiel de Rasch et les estimations pondérées de la vraisemblance (*weighted likelihood estimates*, WLE) qui en résultent ont été converties au système métrique de sorte que la moyenne est égale à 50 et l'écart type, à 10. Pour une présentation plus détaillée de l'échelle ICCS, consulter la section « Définitions » à la fin de cet indicateur.

**Source** : OCDE. Tableau A11.4. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2012](http://www.oecd.org/edu/eag2012)).

**StatLink** <http://dx.doi.org/10.1787/888932678863>

Dans tous les pays de l'OCDE qui ont participé à l'enquête ICCS, les élèves de 8<sup>e</sup> année (soit ceux âgés de 14 ans environ) qui ont un niveau plus élevé de connaissances civiques sont plus susceptibles, une fois adultes, d'être favorables à l'égalité des droits des minorités ethniques (voir le graphique A11.3 et le tableau A11.4), de se rendre aux urnes et d'être favorables à l'égalité entre les sexes (voir le graphique A11.3 et le tableau A11.2 dans l'édition de 2011 de *Regards sur l'éducation*). En Nouvelle-Zélande, par exemple, les élèves dont le niveau de connaissances civiques est le moins élevé accusent un score de 45.6 points seulement sur l'échelle ICCS d'attitudes envers l'égalité des droits des minorités ethniques, contre 56.1 points chez les élèves les plus au fait des matières civiques (voir le tableau A11.4 et la section « Définitions » à la fin de cet indicateur pour plus de précisions sur les échelles ICCS).

## Définitions

Cette section décrit les variables en rapport avec l'éducation (le niveau de formation et les connaissances civiques) et avec les retombées sociales. Ces variables sont décrites en détail et accompagnées des items administrés dans chaque enquête à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2012](http://www.oecd.org/edu/eag2012)).

Par **connaissances civiques**, on entend le fait de connaître et de comprendre les principes et les fondements de la citoyenneté et du civisme au sens traditionnel du terme (Schultz *et al.*, 2010). Lors de l'enquête ICCS, les élèves scolarisés dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (en 8<sup>e</sup> année) ont répondu à 79 items en rapport avec la société civile et ses rouages, les principes du civisme, la participation à la vie de la société, et le rapport au civisme et l'image de soi en la matière. Trois quarts des items sont des questions de raisonnement et d'analyse à propos du civisme et de la citoyenneté, et les autres portent sur les connaissances à propos du civisme et de la citoyenneté. Le niveau de connaissances civiques est rapporté sur une échelle dont la moyenne internationale est fixée à 500 points et l'écart type, à 100 points. Le niveau de connaissances civiques varie sensiblement entre les pays et au sein même de ceux-ci : la variance totale du niveau de connaissances civiques est imputable à hauteur de 50 % aux variables spécifiques aux élèves, de 25 % aux variables spécifiques aux établissements d'enseignement et de 25 % aux variables nationales. Voir Schulz *et al.* (2010) pour plus de précisions sur le concept de « connaissances civiques ».

Les variables de chaque pays en rapport avec le **niveau de formation** ont été converties pour obtenir trois catégories de niveau de formation (inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, équivalent au deuxième cycle de l'enseignement secondaire et équivalent à l'enseignement tertiaire), sur la base de la CITE-97. La catégorie « Équivalent au deuxième cycle de l'enseignement secondaire » inclut les diplômés de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (niveau CITE 4).

La variable relative à la **participation électorale (le fait de voter)** est dérivée du pourcentage d'adultes qui ont déclaré avoir voté lors du dernier scrutin national en date. Ces données proviennent de l'Enquête sociale européenne (ESS) de 2008 et de 2010 dans certains pays européens, de l'Enquête sociale générale (GSS) de 2008 au Canada, de l'enquête *Current Population Survey* (CPS) de 2008 aux États-Unis et de l'enquête *Estudo Eleitoral Brasileiro* (ESEB) de 2010 au Brésil. Les analyses proposées dans ce chapitre se limitent aux adultes ayant le droit de vote. Parmi les pays à l'étude, le suffrage est obligatoire en Belgique, en Grèce et en Turquie. Dans les pays où l'inscription en tant qu'électeur n'est pas obligatoire ou automatique (en Irlande, aux États-Unis et au Royaume-Uni), les analyses portent sur les individus ayant potentiellement le droit de vote (soit les ressortissants nationaux) qu'ils soient inscrits ou non.

La variable relative à l'**engagement dans les activités sociales** est dérivée des réponses des élèves à la question de savoir à quelle fréquence ils participent à des activités sociales par comparaison avec des individus du même âge qu'eux. Par activités sociales, on entend les événements et rencontres auxquels les individus participent par choix et non par obligation ou pour des raisons professionnelles.

L'**espérance de vie** est calculée sur la base d'une méthode statistique éprouvée et de données tirées des tables de mortalité. Il convient de souligner que des différences existent entre les pays selon les sources de données (registres ou résultats d'enquête) et la façon de classer les décès. Rappelons au sujet de cet indicateur que,

comme d'autres indicateurs, il sert à comparer des variables entre les sexes et les niveaux de formation dans chaque pays. De plus, l'espérance de vie est calculée en fonction de divers facteurs concernant le passé des individus, qui ne seront plus nécessairement les mêmes dans l'environnement des individus aujourd'hui et à l'avenir. Cette variable est un indicateur relativement probant dans l'hypothèse où les facteurs socio-économiques, culturels et environnementaux déterminants de l'espérance de vie restent relativement stables.

La variable relative à la **satisfaction de la vie** correspond au pourcentage d'adultes qui se disent satisfaits de leur vie. Ces données proviennent de l'ESS de 2010, de la GSS de 2008 au Canada et en Nouvelle-Zélande, et de l'enquête *Lifelong Education Survey* de 2010 en Corée.

La variable relative aux **attitudes des élèves envers l'égalité des droits des minorités ethniques** est dérivée des réponses des élèves à une série de questions sur leurs attitudes à l'égard des droits des minorités et sur la mesure dans laquelle ils sont favorables à ce que toutes les minorités ethniques jouissent des mêmes droits que le reste de la population. Leurs réponses ont permis de constituer une échelle ICCS dont la moyenne internationale est fixée à 50 points et l'écart type, à 10 points. Voir Lauglo (2011) pour plus de précisions sur la construction de cette échelle.

## Méthodologie

La prudence est de rigueur lors de l'interprétation des indicateurs en rapport avec les retombées sociales à cause des différences potentielles de normes culturelles (par exemple, la désirabilité sociale du degré de satisfaction de la vie exprimé par les individus) et de contexte institutionnel (par exemple, les conditions à réunir pour obtenir le droit de vote et le caractère obligatoire ou non du suffrage). Il y a lieu de privilégier l'analyse de la variation des indicateurs en fonction du niveau de formation et du degré de connaissances civiques *au sein* des pays et non *entre* les pays.

Ces indicateurs se basent sur les travaux menés par le Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société (*INES Network on Labour Market, Economic and Social Outcomes of Learning*, LSO), en collaboration avec le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI) de l'OCDE. Les indicateurs sur l'espérance de vie sont basés sur des recherches antérieures d'Eurostat. Le cadre conceptuel des indicateurs a été élaboré dans le cadre du projet du CERI « Les retombées sociales de l'éducation » (OCDE, 2007 et 2010) ; les stratégies empiriques ont été mises au point par le réseau LSO de l'INES. L'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2012](http://www.oecd.org/edu/eag2012)) donne des précisions sur le mode de calcul des indicateurs.

Cette édition de *Regards sur l'éducation* propose quatre nouveaux indicateurs (voir les tableaux A11.1, A11.2, A11.3 et A11.4) et met à jour certains des indicateurs présentés dans l'édition de 2011 de *Regards sur l'éducation* (voir le tableau A11.5, en ligne). Les indicateurs mis à jour sont inclus, car des indicateurs révisés du niveau de formation en 2010, plus comparables entre les pays, ont été publiés dans le cadre de l'ESS, la principale source de données. Les nouveaux indicateurs ont été calculés sur la base de microdonnées provenant de l'ESS de 2008 et de 2010, de la base de données statistiques d'Eurostat, de la base de données CANSIM de STATCAN au Canada, du programme CDC/NCHS, de la *National Longitudinal Mortality Study*, du *National Vital Statistics System* et de l'*U.S. Census Bureau* aux États-Unis. Les indicateurs de l'édition de 2011 de *Regards sur l'éducation* qui ont été mis à jour ont été calculés sur la base de l'ESS de 2010. Les enquêtes ont été sélectionnées en fonction des critères suivants :

**Limite d'âge :** dans les enquêtes concernant uniquement les adultes (voir les tableaux A11.2, A11.3 et A11.5), les données retenues dans les indicateurs sont celles correspondant aux adultes âgés de 25 à 64 ans. Dans les enquêtes concernant les élèves (voir le tableau A11.4), les données retenues dans les indicateurs sont celles concernant les élèves de 8<sup>e</sup> année (soit ceux âgés de 14 ans environ).

**Comparabilité des variables relatives au niveau de formation :** le principe général a été d'utiliser, à propos de la répartition de la population par niveau de formation, les microdonnées qui ne s'écartent pas de plus de 10 points de pourcentage des données publiées dans les éditions précédentes de *Regards sur l'éducation*

lors d'années comparables. Il y a quelques exceptions dans certains pays, mais elles ont été recommandées par leur représentant national au sein du groupe de travail INES et/ou du Réseau LSO de l'INES [Danemark (ESS), France (ESS), Norvège (ESS) et Pologne (ESS)]. Dans certains pays, la variation de la répartition de la population par niveau de formation s'explique par le fait que dans l'ESS, la catégorie du premier cycle de l'enseignement secondaire ou du deuxième cycle de l'enseignement fondamental inclut les diplômés du niveau CITE 3C (long), qui se classe dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans l'indicateur A11.

**Comparabilité des variables relatives aux retombées sociales :** les enquêtes ont été sélectionnées compte tenu de la comparabilité de ces variables.

**Représentativité :** les enquêtes ont été sélectionnées selon un critère important, en l'occurrence le nombre de pays concernés, pour pouvoir présenter les résultats d'un grand nombre de pays de l'OCDE. C'est sur la base de ce critère que se justifie la sélection de l'Enquête sociale européenne qui couvre un grand nombre d'États membres de l'Union européenne (UE) ainsi que d'autres pays pour la population adulte. L'ICCS couvre, quant à elle, un grand nombre d'États membres de l'Union européenne (UE) et d'autres pays : l'Autriche, la Belgique (Communauté flamande), le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Fédération de Russie, la Finlande, la Grèce, l'Indonésie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni (Angleterre), la Slovénie, la Suède et la Suisse.

**Taille de l'échantillon :** les enquêtes retenues ont été administrées à un échantillon de 1 000 sujets au minimum dans chaque pays.

Les différences incrémentales en points de pourcentage ont été calculées sur la base de modèles de régression dans chaque pays pour estimer la valeur théorique de chaque variable dichotomique (grand intérêt pour la politique *vs* aucun intérêt pour la politique, par exemple) à partir du niveau de formation des individus, avant et après contrôle des variables relatives à l'âge, au sexe et aux revenus des ménages. Dans les analyses préliminaires, la méthode Probit et la méthode des moindres carrés ordinaires ont été utilisées. Les deux modèles ont abouti à des estimations très similaires des différences incrémentales. C'est la méthode des moindres carrés ordinaires qui a été retenue dans la dernière analyse générée pour estimer les différences incrémentales, car elle permet d'obtenir des coefficients plus faciles à interpréter (voir les tableaux A11.3 et A11.5).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

## Références

Cipollone, P. et A. Rosolia (2011) « Schooling and Youth Mortality: Learning from a Mass Military Exemption », *CEPR Discussion Papers*, n° 8431.

Eurostat (2012), *Base de données statistiques*, <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/population/data/database>.

Glied, S. et A. Lleras-Muney (2008), « Health, Inequality, Education and Medical Innovation », *Demography*, vol. 45, pp. 741-761.

Lauglo, J. (2011), *Statistics of Possible Interest to OECD Based on Data from the IEA International Civic and Citizenship Education Study 2009*, rapport non publié, Centre norvégien de recherche sociale (NOVA), Oslo.

Lleras-Muney, A. (2005), « The Relationship between Education and Adult Mortality in the United States », *Review of Economic Studies*, vol. 72, pp. 189-221.

Miligan, K., E. Moretti et P. Oreopoulos (2004), « Does Education Improve Citizenship? Evidence from the United States and the United Kingdom », *Journal of Public Economics*, vol. 88, pp. 1667-1695.

OCDE (2007), *Comprendre l'impact social de l'éducation*, Éditions OCDE.

OCDE (2010), *L'éducation, un levier pour améliorer la santé et la cohésion sociale*, Éditions OCDE.

Schulz *et al.* (2010), *ICCS 2009 International Report: Civic Knowledge, Attitudes, and Engagement among Lower-Secondary School Students in 38 countries*, IEA, Amsterdam.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- **Tableau A11.5. Différences incrémentales dans la participation électorale et la satisfaction à l'égard de la vie à l'âge adulte liées à une élévation du niveau de formation (2010) (avec et sans contrôle de l'âge, du sexe et du revenu)**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682321>

A11

Tableau A11.1. **Années supplémentaires d'espérance de vie à 30 ans, selon le niveau de formation et le sexe (2010)**

	Hommes			Femmes			Total		
	Inférieur au 2 <sup>e</sup> cycle du secondaire	2 <sup>e</sup> cycle du secondaire	Tertiaire	Inférieur au 2 <sup>e</sup> cycle du secondaire	2 <sup>e</sup> cycle du secondaire	Tertiaire	Inférieur au 2 <sup>e</sup> cycle du secondaire	2 <sup>e</sup> cycle du secondaire	Tertiaire
<b>OCDE</b>									
Australie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Autriche	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Belgique	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Canada	45.9	48.3	50.9	51.6	53.6	55.2	48.8	51.0	53.1
Chili	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	34.1	45.8	50.9	49.7	51.4	54.3	43.8	48.6	52.6
Danemark	44.9	48.3	50.6	49.8	52.5	53.6	47.4	50.2	52.2
Estonie	34.2	42.6	47.7	46.1	50.5	54.6	39.1	46.7	52.1
Finlande	45.3	47.7	51.0	52.1	54.2	55.3	48.4	51.0	53.3
France	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Allemagne	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	34.3	44.3	47.4	46.1	50.9	51.5	40.8	47.5	49.5
Islande	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Irlande	45.3	49.2	51.7	50.2	53.4	55.3	47.2	51.2	53.4
Israël	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Italie	48.3	53.0	53.2	54.2	56.7	56.9	51.3	55.0	55.1
Japon	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Corée	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas	47.9	50.1	52.3	50.0	55.3	56.3	50.6	52.6	54.5
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	46.6	50.2	52.4	52.0	54.4	55.3	49.4	52.3	53.9
Pologne	37.3	43.6	49.3	49.0	51.4	53.8	43.0	47.4	51.7
Portugal	47.1	48.7	50.0	53.3	53.7	54.3	50.2	51.1	52.3
Rép. slovaque	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Slovénie	40.4	48.0	50.9	50.9	54.3	55.0	46.3	51.0	53.0
Espagne	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Suède	48.4	50.5	52.3	52.5	54.1	55.4	50.3	52.3	54.0
Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Royaume-Uni	m	m	m	m	m	m	m	m	m
États-Unis	47.2	52.1	55.4	47.8	52.4	53.4	47.4	52.3	54.4
Moyenne OCDE	43.1	48.2	51.1	50.3	53.3	54.7	46.9	50.7	53.0
Moyenne UE21	42.3	47.6	50.6	50.3	53.2	54.7	46.5	50.4	52.8
<b>Autres G20</b>									
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m

**Remarques :** les données du Canada proviennent de la moyenne des données de 1991 et de 2006. Une moyenne pondérée du « Niveau 3 (diplôme universitaire inférieur à la licence) » et du « Niveau 4 (diplôme universitaire de licence ou supérieur) » est utilisée pour le calcul des données de l'enseignement tertiaire. Les données de l'Irlande sont calculées sur la base d'une moyenne pondérée des données relatives aux individus âgés de 20 ans et de celles relatives aux individus âgés de 35 ans. Les données du recensement de 2006 sont utilisées pour calculer le total. Les données de l'Italie sont celles de 2008. Les données des Pays-Bas résultent de la moyenne de 2007-10. Les données de la Slovénie sont celles de 2009. Les données des États-Unis sont celles de 2005 sur la base de données révisées et ajustées, cf. tableaux 8 et 9 sur [http://www.cdc.gov/nchs/data/series/sr\\_02/sr02\\_151.pdf](http://www.cdc.gov/nchs/data/series/sr_02/sr02_151.pdf).

**Source :** EUROSTAT (2010) : <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/population/data/database>; Statistique Canada (2012) : <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/home-accueil?lang=eng&p2=50>; FitzGerald, Byre et Znuderl (2011) pour l'Irlande ; Centre pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC) (2010) : [http://www.cdc.gov/nchs/data/series/sr\\_02/sr02\\_151.pdf](http://www.cdc.gov/nchs/data/series/sr_02/sr02_151.pdf) pour les États-Unis. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2012](http://www.oecd.org/edu/eag2012)).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682245>

**Tableau A11.2. Taux de participation électorale de la population adulte, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2008 et 2010)**

	Jeunes adultes (25-34 ans)			Seniors (55-64 ans)			Total (25-64 ans)		
	Inférieur au 2 <sup>e</sup> cycle du secondaire	2 <sup>e</sup> cycle du secondaire	Tertiaire	Inférieur au 2 <sup>e</sup> cycle du secondaire	2 <sup>e</sup> cycle du secondaire	Tertiaire	Inférieur au 2 <sup>e</sup> cycle du secondaire	2 <sup>e</sup> cycle du secondaire	Tertiaire
<b>OCDE</b>									
Australie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Autriche	36.6	63.7	80.4	72.7	81.8	91.7	67.9	77.6	88.5
Belgique	71.6	90.7	93.2	89.5	92.8	93.5	87.5	92.3	93.4
Canada	41.1	55.1	68.2	77.2	87.1	90.3	63.4	72.4	78.4
Chili	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	34.2	46.9	77.3	47.0	63.5	82.4	44.8	59.6	81.0
Danemark	71.0	88.2	94.2	92.9	94.6	96.1	90.8	93.6	95.7
Estonie	43.7	56.1	76.3	53.6	66.5	84.7	50.8	64.3	82.6
Finlande	47.1	61.7	86.1	73.7	80.7	90.1	71.7	76.1	89.0
France	28.0	53.4	68.5	72.3	77.9	84.8	69.0	73.8	80.4
Allemagne	44.7	74.2	94.3	67.4	81.7	94.2	62.0	80.3	94.2
Grèce	83.6	86.5	83.0	91.0	90.5	89.7	90.2	89.5	87.5
Hongrie	70.2	69.9	81.7	79.4	79.1	89.8	77.6	76.8	87.1
Islande	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Irlande	58.3	69.5	59.3	83.8	87.8	86.3	81.3	84.6	77.9
Israël	65.5	65.2	78.9	79.8	82.1	87.9	78.1	77.2	85.4
Italie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Japon	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Corée	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas	64.6	80.5	94.9	78.3	89.6	94.3	76.9	87.8	94.4
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	59.4	67.4	86.8	78.1	88.2	93.9	75.9	84.2	92.0
Pologne	40.6	63.3	79.1	69.6	77.6	88.1	65.1	73.8	84.2
Portugal	58.6	66.9	77.7	75.1	81.1	85.3	72.8	76.2	82.7
Rép. slovaque	68.3	72.5	80.2	74.4	82.2	84.2	74.1	80.2	82.9
Slovénie	47.4	56.8	76.6	73.7	74.6	86.0	72.0	69.7	83.1
Espagne	70.8	80.4	82.2	82.4	87.0	90.3	80.5	85.0	87.5
Suède	65.4	85.8	95.7	90.9	93.5	96.9	89.4	91.3	96.6
Suisse	19.0	38.9	59.0	46.5	64.9	78.9	42.8	59.5	75.0
Turquie	84.4	84.1	86.2	94.6	95.0	90.7	91.6	89.7	87.8
Royaume-Uni	35.0	54.2	67.1	68.9	74.0	80.3	63.6	69.2	77.3
États-Unis	29.9	58.0	82.0	51.3	79.2	91.5	41.8	69.5	87.4
Moyenne OCDE	53.6	67.6	80.4	74.6	82.1	88.9	71.3	78.2	86.1
Moyenne UE21	55.2	68.0	81.7	74.9	81.6	88.8	72.3	78.2	86.5
<b>Autres G20</b>									
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	91.1	86.8	93.1	97.1	100.0	100.0	92.5	89.1	93.1
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	46.1	56.5	59.7	73.9	72.1	75.3	67.1	68.5	71.2
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m

**Remarques :** les chiffres présentés dans la colonne « Inférieur au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire » correspondent à la proportion d'adultes dont le niveau de formation est inférieur au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire faisant état d'une participation électorale. De même, les chiffres présentés dans les colonnes « 2<sup>e</sup> cycle du secondaire » et « Tertiaire » correspondent à la proportion d'adultes diplômés du 2<sup>e</sup> cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement tertiaire faisant état d'une participation électorale. L'analyse inclut uniquement les personnes bénéficiant du droit de vote. Les pays où le suffrage est obligatoire sont inclus dans les données, à savoir la Belgique, la Grèce et la Turquie. Pour les pays où l'inscription en tant qu'électeur n'est pas obligatoire ou automatique (aux États-Unis, en Irlande et au Royaume-Uni, par exemple), les analyses portent sur les individus ayant potentiellement le droit de vote (soit les ressortissants nationaux) qu'ils soient inscrits ou non. Les données du Brésil concernant les seniors sont susceptibles d'être limitées par la taille de l'échantillon.

**Source :** Enquête sociale européenne (ESS) de 2008 et 2010 ; Enquête sociale générale (GSS) de 2008 pour le Canada ; Current Population Survey (CPS) de 2008 pour les États-Unis ; Estudo Eleitoral Brasileiro (ESEB) de 2010 – CESOP-UNICAMP. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2012](http://www.oecd.org/edu/eag2012)).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682264>

A11

**Tableau A11.3. Différences incrémentales (en points de pourcentage) dans l'engagement dans les activités sociales, liées à une élévation du niveau de formation (2010) (avec et sans contrôle de l'âge, du sexe et du revenu)**

Pourcentage d'adultes âgés de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation

	Proportion d'adultes faisant état d'un engagement dans les activités sociales parmi les diplômés du 2 <sup>e</sup> cycle de l'enseignement secondaire	Différence de résultat entre un niveau de formation inférieur au 2 <sup>e</sup> cycle du secondaire et un niveau de formation égal au 2 <sup>e</sup> cycle du secondaire			Différence de résultat entre un niveau de formation de 2 <sup>e</sup> cycle du secondaire et un niveau de formation tertiaire		
		Pas de contrôle	Contrôle de l'âge et du sexe	Contrôle de l'âge, du sexe et du revenu	Pas de contrôle	Contrôle de l'âge et du sexe	Contrôle de l'âge, du sexe et du revenu
<b>OCDE</b>							
Australie	m	m	m	m	m	m	m
Autriche	69.2	17.2	17.5	16.6	2.6	2.8	2.3
Belgique	55.4	10.1	8.5	7.8	14.2	13.1	13.0
Canada	m	m	m	m	m	m	m
Chili	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	58.2	19.0	19.5	15.7	9.3	8.4	5.6
Danemark	67.2	3.7	3.9	3.0	8.8	7.7	5.5
Estonie	44.4	18.1	17.2	15.8	14.9	15.3	12.5
Finlande	51.3	4.7	6.4	5.1	12.7	13.0	10.2
France	83.9	14.1	15.1	10.3	-4.1	-3.5	-8.5
Allemagne	58.2	-0.5	0.3	-1.8	6.0	6.6	3.8
Grèce	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	47.7	21.6	19.0	15.8	9.6	9.4	6.5
Islande	m	m	m	m	m	m	m
Irlande	m	m	m	m	m	m	m
Israël	59.4	1.6	0.4	0.1	6.0	5.7	5.2
Italie	m	m	m	m	m	m	m
Japon	m	m	m	m	m	m	m
Corée	m	m	m	m	m	m	m
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	m	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas	67.3	10.1	10.3	9.7	5.6	5.8	4.5
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	77.3	13.7	14.5	12.9	0.6	0.2	-2.1
Pologne	60.1	6.0	5.8	4.5	1.7	1.3	-0.1
Portugal	76.8	17.2	15.0	15.0	5.2	5.5	5.5
Rép. slovaque	m	m	m	m	m	m	m
Slovénie	59.1	m	m	m	m	m	m
Espagne	71.5	13.8	12.2	10.0	6.5	6.4	4.0
Suède	65.8	9.3	9.5	6.9	6.5	7.2	3.8
Suisse	56.9	1.2	1.3	0.5	6.0	6.2	5.7
Turquie	m	m	m	m	m	m	m
Royaume-Uni	56.8	-1.1	-0.7	-2.6	6.9	6.9	3.2
États-Unis	m	m	m	m	m	m	m
<b>Moyenne OCDE</b>	<b>62.4</b>	<b>10.0</b>	<b>9.8</b>	<b>8.1</b>	<b>6.6</b>	<b>6.6</b>	<b>4.5</b>
<b>Moyenne UE21</b>	<b>62.1</b>	<b>10.9</b>	<b>10.6</b>	<b>8.8</b>	<b>7.1</b>	<b>7.1</b>	<b>4.8</b>
<b>Autres G20</b>							
Argentine	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	61.5	7.0	7.6	6.7	0.0	0.4	-2.0
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m
<b>Moyenne G20</b>	<b>m</b>	<b>m</b>	<b>m</b>	<b>m</b>	<b>m</b>	<b>m</b>	<b>m</b>

Remarques : cet indicateur est dérivé des réponses des individus interrogés à la question de savoir à quelle fréquence ils participent à des activités sociales par comparaison avec des individus du même âge qu'eux. Par activités sociales, on entend les événements et rencontres auxquels les individus participent par choix et non par obligation ou pour des raisons professionnelles. Les individus ayant répondu qu'ils participaient à ces activités à une fréquence équivalente ou supérieure par comparaison aux autres sont considérés comme faisant preuve d'engagement. À l'exception des données de la première colonne, les calculs se fondent sur la méthode des moindres carrés ordinaires pour la population adulte âgée de 25 à 64 ans. Les données dans les cellules grisées sont statistiquement significatives et différentes de zéro à un niveau de confiance de 95 %. Les modèles non linéaires (méthodes Probit) produisent des résultats similaires.

Source : Enquête sociale européenne (ESS) de 2010. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2012](http://www.oecd.org/edu/eag2012)).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682283>

Tableau A11.4. Score moyen des élèves sur l'échelle des attitudes envers l'égalité des droits des minorités ethniques, selon leur niveau de connaissances civiques (2009)

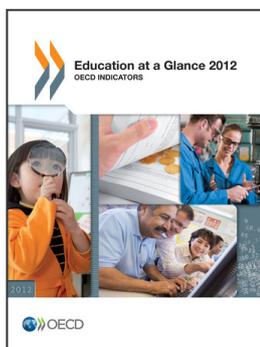
	Niveau de connaissances civiques								
	Sous le niveau 1		Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		
	Scores moyens	Er. T.	Scores moyens	Er. T.	Scores moyens	Er. T.	Scores moyens	Er. T.	
OCDE	Australie	m	m	m	m	m	m	m	m
	Autriche	43.0	(0.6)	44.9	(0.5)	48.1	(0.4)	52.0	(0.4)
	Belgique (Fl.)	45.5	(0.8)	46.6	(0.5)	47.6	(0.4)	49.8	(0.5)
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	49.8	(0.5)	52.8	(0.4)	56.0	(0.3)	58.4	(0.3)
	Rép. tchèque	43.6	(0.5)	44.7	(0.3)	46.4	(0.3)	49.1	(0.4)
	Danemark	44.8	(1.6)	45.6	(0.6)	46.5	(0.5)	50.2	(0.4)
	Estonie	45.5	(0.8)	48.0	(0.4)	50.5	(0.3)	53.6	(0.3)
	Finlande	40.8	(1.8)	43.5	(0.7)	45.6	(0.4)	49.8	(0.3)
	France	m	m	m	m	m	m	m	m
	Allemagne	m	m	m	m	m	m	m	m
	Grèce	44.9	(0.6)	47.8	(0.5)	50.9	(0.4)	53.9	(0.4)
	Hongrie	m	m	m	m	m	m	m	m
	Islande	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande	44.9	(0.8)	48.1	(0.6)	50.3	(0.5)	53.9	(0.4)
	Israël	m	m	m	m	m	m	m	m
	Italie	45.4	(0.5)	46.9	(0.4)	48.8	(0.4)	51.5	(0.3)
	Japon	m	m	m	m	m	m	m	m
	Corée	40.3	(1.2)	44.8	(0.5)	48.3	(0.3)	51.3	(0.2)
	Luxembourg	49.6	(0.5)	51.5	(0.3)	52.6	(0.3)	53.8	(0.3)
	Mexique	48.3	(0.4)	51.6	(0.3)	55.0	(0.2)	58.4	(0.3)
	Pays-Bas	44.6	(1.2)	45.9	(0.8)	47.7	(0.8)	49.2	(0.9)
	Nouvelle-Zélande	45.6	(0.9)	48.2	(0.6)	51.5	(0.5)	56.1	(0.4)
	Norvège	45.5	(0.8)	48.7	(0.5)	51.4	(0.4)	55.7	(0.4)
	Pologne	44.3	(0.7)	46.8	(0.4)	48.9	(0.3)	52.5	(0.4)
	Portugal	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. slovaque	45.5	(0.8)	46.5	(0.4)	47.9	(0.4)	50.8	(0.4)
Slovénie	44.4	(0.7)	46.6	(0.4)	49.7	(0.3)	52.5	(0.4)	
Espagne	46.1	(0.7)	48.3	(0.4)	51.0	(0.4)	53.6	(0.4)	
Suède	44.9	(1.0)	47.7	(0.5)	51.2	(0.5)	56.0	(0.4)	
Suisse	42.8	(1.2)	45.6	(0.7)	48.5	(0.5)	52.2	(0.3)	
Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m	
Royaume-Uni (Angleterre)	44.1	(0.6)	46.4	(0.6)	48.7	(0.6)	54.3	(0.5)	
États-Unis	m	m	m	m	m	m	m	m	
<b>Total OCDE</b>	<b>45.0</b>	<b>(0.2)</b>	<b>47.3</b>	<b>(0.1)</b>	<b>49.6</b>	<b>(0.1)</b>	<b>52.9</b>	<b>(0.1)</b>	
<b>Moyenne UE21</b>	<b>44.8</b>	<b>m</b>	<b>46.8</b>	<b>m</b>	<b>49.0</b>	<b>m</b>	<b>52.1</b>	<b>m</b>	
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	48.2	(0.3)	50.1	(0.3)	52.6	(0.3)	55.3	(0.5)
	Fédération de Russie	45.6	(0.5)	46.9	(0.3)	48.5	(0.3)	50.6	(0.4)
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m
	<b>Moyenne G20</b>	<b>m</b>	<b>m</b>	<b>m</b>	<b>m</b>	<b>m</b>	<b>m</b>	<b>m</b>	<b>m</b>

Remarques : les chiffres présentés dans la colonne « Sous le niveau 1 » correspondent aux échelles moyennes d'engagement civique des élèves de 8<sup>e</sup> année (mesure dans laquelle ils sont favorables à ce que toutes les minorités ethniques jouissent des mêmes droits que le reste de la population) parmi les élèves se situant sous le niveau 1 de connaissances civiques. De même, les chiffres présentés dans les colonnes « Niveau 1 », « Niveau 2 » et « Niveau 3 » correspondent aux échelles moyennes de l'engagement civique des élèves parmi les élèves se situant au niveau 1, 2 ou 3 de connaissances civiques. La moyenne de l'UE21 correspond à la moyenne pondérée des pays membres de l'Union européenne qui sont également membres de l'OCDE, soit l'Autriche, la Belgique (Communauté flamande), le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni (Angleterre), la Slovénie et la Suède. Les échelles moyennes ICCS se fondent sur le modèle de crédit partiel de Rasch et les estimations pondérées de la vraisemblance (*weighted likelihood estimates*, WLE) qui en résultent ont été converties au système métrique de sorte que la moyenne est égale à 50 et l'écart type, à 10. Pour une présentation plus détaillée de l'échelle ICCS, consulter la section « Définitions ».

Source : Enquête internationale de l'éducation à la citoyenneté (International Civic and Citizenship Education Study, ICCS). Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2012](http://www.oecd.org/edu/eag2012)).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682302>



Extrait de :  
**Education at a Glance 2012**  
OECD Indicators

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/eag-2012-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2012), « Indicateur A11 Quelles sont les retombées sociales de l'éducation ? », dans *Education at a Glance 2012 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2012-15-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).